La République du Centre, 28 janvier 2012

CENTRE ■ Orléans et Limoges : une même chambre

Dans un communiqué qu'il vient de transmettre à Jean-Pierre Sueur, président PS de la commission des lois du Sénat, Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes, indique que, dans le projet de décret établi pour la nouvelle organisation des chambres régionales des comptes, les chambres de Limoges et d'Orléans seront regroupées à Orléans.

La chambre régionale des comptes d'Orléans deviendrait donc la chambre régionale des comptes du Centre et du Limousin.

Rappelons que les cours des comptes sont composées de magistrats et qu'elles ont pour mission de contrôler la gestion de tous les organismes publics ou parapublics.

.

Phoca PDF